

## Internet

# En attendant la fibre, le très haut débit radio se déploie dans la campagne nivernaise

NEVERS VIE PRATIQUE - CONSOMMATION INTERNET - MULTIMÉDIA

Publié le 13/03/2021 à 06h00



À Beaulieu-Michaugues, l'émetteur permet de proposer le très haut débit radio dans le secteur. © Pierre DESTRADE  
Le très haut débit (THD) radio arrive dans la Nièvre. Il devrait permettre aux Nivernais en zones mal couvertes d'avoir un bon débit en attendant la fibre.

Le WiMax est dépassé. Mais il faudra attendre encore deux à trois ans pour que la fibre soit déployée dans tout le département. En attendant, pour permettre aux Nivernais en zone mal couverte d'avoir accès à un bon débit internet, Nièvre numérique est en train de déployer un autre système : le très haut débit radio (THD). Un dispositif financé par l'État, la Région et Nièvre numérique.

Utiliser la visio, regarder des vidéos, envoyer des documents lourds par mail...

Grâce à une petite antenne radio (voir notre photo), installée sur le toit ou en façade des foyers intéressés et éligibles, le débit est augmenté.

L'objectif du THD est de proposer un haut débit (un débit descendant jusqu'à 30 mégabits par seconde et un débit montant allant jusqu'à 5 mégabits par seconde), pour que les Nivernais puissent utiliser la visio, regarder des vidéos, envoyer des documents lourds par mail, ou encore jouer aux jeux vidéos sans que leur réseau ne rame.

**A lire aussi :** [Tous nos articles sur le très haut débit dans la Nièvre](#)

Pour en bénéficier, il faut d'abord voir si l'on est éligible. Nièvre numérique prend en charge l'antenne et l'installation. Si l'on a déjà un abonnement chez un opérateur classique, il faut donc migrer chez l'un des trois proposant la THD radio dans la Nièvre : Alsatis, Nordnet et Ozone.

Si ce dispositif ne fonctionne pas dans certains foyers, en dernier recours, Nièvre numérique peut proposer la solution du satellite.

## L'ensemble des antennes installées d'ici septembre

« L'un des grands changements, c'est que normalement, ça va mettre les zones rurales à égalité avec beaucoup de villes », constate Patrick Molinoz, vice-président du conseil régional chargé du numérique.

Pour l'instant, une quinzaine d'antennes sont en service. L'ensemble des quarante-et-une antennes seront installées dans le département d'ici septembre.

**Contact.** Pour se renseigner sur le THD, il faut se rapprocher de [Nièvre Numérique](#) (03.86.61.82.50) ou de [Nivertel](#) (03.86.57.75.33).

---

*Jenny Pierre*

NEVERS VIE PRATIQUE - CONSOMMATION INTERNET - MULTIMÉDIA

---

## A LIRE SUR LE JDC

**Maltraitance des personnes âgées et handicapées : le courage de voir et le choix d'en parler**

en partenariat avec l'Association ALMA 58 & 89

**Faits divers - Grave accident sur l'A77 : un jeune de 16 ans décédé, deux personnes en**